

Image not found or type unknown



Transfert des salariés

Par **Fatchoune**, le **18/08/2019** à **14:48**

Bonjour dans le cadre d un transfert nous devons effectuer 900 heures sur 9 mois hors de janvier à avril j étais en accident de travail et de mai à septembre mi temps thérapeutique je n ai donc pas les 900 heures

Pourquoi les agents en At, congé maternité ou CP ne sont pas transférables

Merci de votre retour

Bien cordialement

Par **Visiteur**, le **26/08/2019** à **23:27**

Bonjour

Nous sommes désolés pour l'absence de réponse malgré le nombre de vues et je pense que très vite vous trouverez de l'aide.

Quel genre de transfert évoquez vous ?